

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 43,  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

• Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
• Réclames . . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 2, e. chez M. St-Hilaire,  
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du F. Poissonnière, 10  
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et se paient d'avance  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Monaco, le 24 Juillet 1864.

Le *Guide Annuaire*, publié par la *Revue des Eaux* de Vichy, consacre à Monaco un article plein d'intérêt dont nous donnons plus bas quelques extraits.

L'auteur de cet article semble connaître parfaitement la principauté. Son langage est empreint d'une justice et d'une bienveillance qui l'honorent, et nous ne doutons pas que nos abonnés ne lisent ces extraits avec le plus grand plaisir.

Il nous a fait l'honneur de citer quelques passages de notre journal, que nous ne reproduirons pas puisque nos lecteurs les connaissent déjà, et de nous adresser à nous-même quelques paroles pleines de sympathie. Nous le remercions de ce sentiment de bonne confraternité et nous lui en sommes d'avant plus reconnaissant que nous n'avons pas l'avantage de le connaître.

A. CHAMBON.

Voici les extraits du *Guide Annuaire* :

Tout le monde connaît ce petit coin de terre qu'on nomme Monaco. On en parle dans toutes les parties du monde, diversement, c'est vrai, mais enfin il n'y a pas de pays où l'on ne rencontre quelqu'un qui n'ait un mot à dire au sujet de cette principauté. Elle vaut, du reste, la peine qu'on s'occupe d'elle; car, elle est bien de toutes les stations du littoral de la Méditerranée; celle dont le climat éprouve le moins de variations et présente les garanties atmosphériques les meilleures pour les malades et les convalescents. Cependant, quelle que soit la douceur de sa température, ses habitants tiennent peu à recevoir, chaque année, une colonie d'invalides. Les *Monégasques* préfèrent donner l'hospitalité à ce que l'on appelle des *amateurs*, mangeant bien, buvant mieux et payant surtout rubis sur l'ongle. Avec ces derniers, en effet, il y a toujours plus à gagner; car, chose étrange! les gens jouissant d'une luxuriante santé s'inquiètent moins de faire des économies que les gens à qui la mort semble accorder comme une faveur extrême de les laisser vivre du soir jusqu'au matin. Il ne faudrait pourtant pas augurer de cette préférence des habitants de Monaco, pour les personnes dont l'appétit est bon et la digestion facile, qu'ils guettent le client comme un chasseur guette le lièvre, le fusil chargé, non. Ils sont au contraire peu exigeants, et enclins à une extrême confiance vis-à-vis de leurs hôtes. Jamais l'autorité n'a eu à intervenir pour régler un différend entre un étranger et un hôtelier, et il est probable que de longtemps ne se fera sentir le besoin d'y créer, comme à Nice, un syndicat armé jusqu'aux dents, contre les marchands et les loueurs de chambres.

La vie n'est soumise à Monaco, ni à une règle uniforme, ni à des prescriptions invariables. On y fait ce que l'on veut, sans avoir à se préoccuper des exigences sociales, de l'étiquette, et encore moins des préjugés locaux. On y a les coudées franches comme dans

une grande ville. Personne ne songe à s'enquérir de ce que son voisin a l'intention de faire. Chacun va, chacun vient à sa guise et à son heure, avec toute l'indépendance des gens qui sont chez eux.

Cette liberté d'action peut sembler étrange à ceux qui savent que la principauté de Monaco compte une superficie peu étendue. Il est évident que si sa colonie, au lieu d'être une population flottante, composait un groupe sédentaire et attaché au sol comme un antique olivier, tous ces avantages disparaîtraient. Mais il ne faut point juger avec les mêmes idées, la ville où l'on va faire des saisons, et la ville où l'on a son domicile. Dans la première, tout le monde cherche à s'effacer; dans la seconde, au contraire, tout le monde veut se mettre en évidence, et les questions de préséance y sont à l'ordre du jour, comme autrefois aux Tuileries ou à Versailles, les questions de tabouret. Il est cependant peu agréable de se soustraire aux ennuis des inégalités sociales!

La principauté de Monaco possède quelques promenades et quelques sites d'une beauté peut-être sans égale. Nous n'en donnerons point la description, le cadre de ce travail ne le comporte pas. Cependant, nous ne saurions résister au plaisir de signaler à la curiosité des touristes, deux endroits que nous avons visités, la Condamine et le village des Moulins.

La Condamine est un immense jardin, qui dut appartenir jadis aux trois filles d'Atlas et d'Hespéris. Il est encore tout planté de l'arbre qui donne les pommes d'or; seulement, le dragon aux cent têtes n'en défend plus l'entrée. Hercule a passé par là, et ce qui le prouve, c'est qu'il a donné son nom au port de Monaco, que l'on nomme indifféremment port d'Hercule ou port de Monaco.

Le village des Moulins a une tout autre physionomie. C'est un panorama varié, et tout rempli d'accidents. M. A. Chambon, rédacteur en chef du *Journal de Monaco*, dont la plume habile comme un pinceau, reproduit à son gré les couleurs les plus riches et les plus variées de la nature, en a donné dans son journal une esquisse que nous allons citer. (\*)

Depuis quelques années, Monaco s'est acquis une réputation européenne par les fêtes que l'on donne au cercle des Spélugues. Ses bals surtout jouissent de la prérogative d'attirer une foule considérable d'étrangers, dont quelques-uns, il faut le reconnaître, s'y rendent avec des intentions autres que des intentions chorégraphiques. Car on raconte que le 4 novembre, jour de la fête du Prince, tandis que dans une salle on dansait des schottischs, des valse ou des polkas, dans une salle voisine, grand nombre de personnes tentaient la fortune au capricieux tourniquet.

Trahit sua quæque voluptas!

Un événement malheureux est venu interrompre le

(\*) Voir le *Journal de Monaco* du 19 juillet 1863.

cours des fêtes à Monaco, au moment où l'on croyait qu'elles allaient prendre plus d'éclat, et une extension plus grande. La princesse Antoinette, dont le retour avait causé une joie si vive au sein de la population, étant morte, on a dû renoncer aux magnifiques projets que l'on avait formés pour la saison. Tout le monde a pris le deuil, et le cercle des Spélugues, n'a offert à ses visiteurs, à titre de distraction, que les mélodies de ses concerts. Des mélodies, diront quelques personnes, sont choses fort agréables; mais les plus suaves finissent par perdre de leur charme quand elles sont trop souvent répétées. Sans doute, un concert continu peut devenir monotone; toutefois, en présence de la douleur générale causée par la perte de cette auguste Princesse, encore dans la fleur de l'âge, nul n'a songé à se plaindre, et les étrangers, s'associant au sentiment de profond regret dont tous les cœurs étaient remplis, n'ont manifesté aucun mécontentement d'être privés des amusements sur lesquels ils comptaient.

Le 9 avril cependant, Monaco a repris sa physionomie de fête, et son port a offert, pendant deux jours, un aspect inaccoutumé.

Il y avait fête nautique.

Trois navires de la marine impériale étaient allés assister aux régates, placées, comme on sait, sous la présidence honoraire du prince Albert. La présence de ces navires donna à cette solennité un éclat dont tout le monde, dans la Principauté, conservera un long souvenir.

Bien des gens se sont plaint quelquefois, en allant à Monaco, de ne pas y trouver tout le confortable que l'on rencontre dans les stations de France ou d'Allemagne. On a crié contre les logements, contre la nourriture et contre l'impossibilité de se procurer, même à prix d'argent, les choses les plus indispensables à la vie. Ces plaintes n'ont pas toujours été sans fondement, et pour être juste, il convient d'avouer que, sans montrer beaucoup d'exigence, on peut aisément désirer mieux. Néanmoins, il vient de s'ouvrir à côté du cercle des Spélugues un hôtel, qui a pris le nom d'hôtel de Paris, et qui ne le cède sous aucun rapport aux hôtels les mieux tenus des plus grandes villes. Les appartements y sont meublés avec une richesse et un goût de millionnaire *intelligent*; la table y est servie avec une élégance et avec une délicatesse capables de satisfaire, en même temps, les exigences de l'homme bien élevé et l'appétit de celui qui ne se contente pas de peu. Ce qui manque, et ce qui manquera peut-être trop longtemps, ce sont les logements particuliers, ces petites villas isolées au milieu de jardins, où l'on est chez soi, où, sans se déplacer, on peut se trouver à la ville et à la campagne, à la ville, en rencontrant le bien-être dans son intérieur, à la campagne, en jouissant de l'isolement dans son jardin. Ces logements rapporteraient cependant de beaux revenus, sans qu'il fût nécessaire de hasarder de fortes sommes pour les édifier. Mais les habitants de Monaco ne possèdent pas

cet esprit d'initiative qui porte les hommes vers des entreprises nouvelles, et il est à craindre que, si des capitalistes étrangers ne viennent faire construire les maisons qui font défaut, la prospérité du pays ne soit longtemps en souffrance. Ce serait certes dommage. Espérons aussi que la construction du chemin de fer et de la route qui doivent traverser la principauté, mettront un terme à cette hésitation et que tout le monde finira par comprendre que le meilleur moyen de gagner de l'argent est d'offrir aux autres l'occasion d'en dépenser beaucoup.

AVIS.

Des cas d'hydrophobie s'étant manifestés dans plusieurs localités, le Maire prévient ses administrés pour la dernière fois que les chiens, qui ne seront pas muselés ou menés en laisse, seront immédiatement détruits.

Monaco, le 20 juillet 1864.

Pour le Maire,  
Chev<sup>er</sup> TH. BELLANDO, Adjoint.

On lit dans le *Journal de Nice* :

La réputation dont jouit la colline de Cimiez n'est certes point usurpée; elle date de plusieurs siècles. Les Romains avaient choisi ce site de préférence à celui qu'occupe Nice; et là, où il ne reste plus de leur passage que des ruines, s'élevait, il y a 12 siècles, une ville de 30,000 âmes, chef-lieu d'une province.

Au-dessus de ces ruines sacrées, que les vandales de toutes les générations, ceux de notre époque surtout, ont déshonorées, naît une autre ville, une ville nouvelle, disséminée sur le plateau et sur les croupes de la colline au milieu de la plus riche et de la plus plantureuse végétation.

L'admirable situation que Cimiez occupe dans le bassin de Nice, la désigne naturellement aux personnes dont la santé délicate cherche un abri contre les vents de mer, et à ceux qui aiment la solitude, le recueillement, les ravissants points de vue, les grands souvenirs historiques, une température plus douce, des promenades variées et tout ce qui rend la vie agréable.

Nous empruntons au *Mémorial d'Aix* les lignes suivantes au sujet du Canal du Verdon dont nous avons parlé dans un de nos précédents numéros :

L'exécution du canal du Verdon s'avance progressivement et d'une manière satisfaisante.

Trois grands souterrains sont nécessaires pour amener les eaux sur le plateau de Saint-Hippolyte. Le plus rapproché d'Aix est situé entre Venelles et Peyrolles, au quartier de Pierre-Fiche, dans les montagnes qui s'étendent au sud de Meyrargues; sa longueur est d'environ trois kilomètres. Le second, se trouve près du village de Ginasservis et aura un développement de 2,600 mètres. Enfin, le troisième, et le plus important, sera creusé, sur une longueur de 3,600 mètres, près de Saint-Julien-le-Montagnier, dans le voisinage du hameau des Mourras.

La perforation de ces tunnels constitue la partie la plus difficile et la plus longue de l'opération. Les travaux nécessaires à l'établissement de la cuvette pourront être rapidement conduits en employant beaucoup d'ouvriers; mais dans les souterrains, on ne peut utiliser qu'un nombre de bras fort restreint, et l'on n'arrive au résultat qu'à force de temps et de patience. Aussi, les entrepreneurs se sont hâtés d'attaquer les tunnels, dont les puits ont déjà atteint une certaine profondeur. Ces travaux sont évidemment les plus urgents: les chantiers ont été rapidement pourvus du personnel suffisant, d'un outillage et d'un matériel considérables. Ce début nous fait bien augurer de l'activité qui présidera à l'organisation prochaine des autres travaux.

Mgr Dubreil, archevêque d'Avignon, vient de publier un mandement à l'occasion du couronnement solennel de Notre-Dame-des-Lumières, qui doit avoir lieu le samedi 30 juillet courant.

On sait que le riche diadème dont il doit être fait hommage à la Vierge est dû à la munificence de S. S. le Pape Pie IX, qui en fit don à Mgr Debélay, ancien archevêque d'Avignon, en y attachant des bénédictions et des grâces particulières.

Par délégation spéciale du Souverain Pontife, Mgr Dubreil, archevêque actuel d'Avignon, présidera cette magnifique cérémonie religieuse, à laquelle doivent assister, les archevêques d'Aix et de Tours, ainsi que les évêques de Nîmes, de Montpellier, de Valence, de Tulle, de Digne, etc.

Autant par la pompe exceptionnelle qui y sera déployée que par le concours immense des fidèles qui s'y rendront, la fête du 30 juillet promet d'être une des plus belles qu'on ait jamais vues dans le pays.

Nous avons reçu de Dijon des nouvelles qui sans être très bonnes ne sont pourtant pas telles qu'on aurait pu le craindre :

« Les vignes fines ou communes, jeunes ou vieilles, sont attaquées, cette année, par l'insecte appelé *écrivain*. Depuis bien longtemps on n'avait vu une invasion aussi générale et aussi active.

« Au clos de Vougeot, où on les fait tomber des ceps dans de petits sacs en toile, on en a, nous assure-t-on, recueilli deux doubles décalitres !

« Non seulement ce maudit insecte s'attaque déjà au raisin, dont il ronge les grains, mais il atteint si rudement la végétation dans sa source même, que des vignes très vigoureuses il y a un an, ont aujourd'hui des sarments rabougris pouvant à peine soutenir leurs fruits.

« Si à cela on ajoute que la vigne a eu à souffrir de quelques rosées froides qui ont altéré son feuillage et amené une *coulure* plus ou moins sensible, suivant l'âge et la qualité des plantes, on arrive à cette conclusion que les espérances magnifiques qu'on avait conçues au début ont diminué partout. Cependant la récolte sera encore bonne comme quantité, et le raisin est généralement si peu serré, que, le temps étant favorable, la qualité sera supérieure. »

LETTRE PARISIENNE

Les représentations d'*Esther* se succèdent au Théâtre-Français. Le génie de Racine n'a jamais paru plus jeune, plus éclatant. Cette poésie splendide, vivante comme le cœur humain qu'elle excelle à peindre, pure comme la lumière, n'a pas besoin pour nous émouvoir du tonnerre des épithètes, des antithèses et des figures menaçantes.

Les chœurs de M. Cohen ont assurément donné à cette reprise d'*Esther* un éclat incomparable. Il y a du souffle et de la grandeur dans la musique de M. Cohen. Mais l'orchestration des compositeurs se ressent un peu trop des violences de l'accompagnement de nos jours. Plus de cordes et moins de cuivre, et vous vous rapprocherez davantage du génie que vous voulez interpréter.

Les saxophones ont certainement leur place et leur rôle utile dans la musique de nos jours. Mais en faisant intervenir à tout propos leurs voix retentissantes, le musicien ressemble à un homme qui ne pourrait parler qu'avec un porte-voix.

C'est là l'opinion qu'exprimait un soir Rossini, d'une façon bien cruelle pour M. Halevy. C'était à l'Opéra; on venait de jouer les trois premiers actes de la *Juive*, et l'auteur du *Barbier* n'avait pas encore, par conséquent, entendu le chant magnifique du quatrième acte.

Un de ses amis s'approche de Rossini, et lui demande ce qu'il pense des trois actes qu'il vient d'entendre.

— Oh! répond le roi de la mélodie, j'en suis à me dire que les juifs n'en finiront jamais avec leur sabbat.

Le trait était acéré, et, je puis le dire, immérité. Halevy n'est pas le compositeur qui a le plus exagéré le système étourdissant de l'orchestration de nos jours. M. Cohen n'est pas non plus de ceux qui confondent la musique avec le bruit. Mais une musique moins bruyante n'eût rien enlevé à la beauté de son chant et eût donné à la représentation plus d'unité et d'harmonie.

Quoiqu'il en soit, le spectacle est grandement goûté. Cette reprise est un succès qu'envieraient bien des ouvrages nouveaux; et les applaudissements qui accueillent *Esther* nous montrent heureusement que la tradition et le goût se conservent au milieu des machines et des trucs qui envahissent de plus en plus le théâtre.

Pour mon compte j'applaudis, à ce point du vue, au courant qui entraîne tous les théâtres vers le répertoire de la Comédie-Française. En voyant *Tartufe* représenté partout, la critique parisienne n'a su que railler la liberté des théâtres et les ambitieuses prétentions des scènes secondaires. — Voyez-vous le beau Dumaine en *Tartufe*, a dit l'un? En vérité nous voilà *tartuffés*! — Ah! mon Dieu! s'écrie un autre, qui donc nous délivrera de ce *tartufestival* universel? — Ne vous en étonnez pas, dit un troisième; c'est l'histoire du cabotin qui voit en lui un génie incompris; c'est l'histoire de la grenouille qui se fait plus grosse que le bœuf! — Et ainsi de suite sur toute la ligne.

Eh! mon Dieu! habituons-nous donc à voir, une fois, les choses sérieusement et sous leur bon côté. Que M. Dumaine ne soit pas un *Tartufe* digne du Théâtre-Français, je vous l'accorde! Que les cabotins des petits théâtres n'arrivent pas à la cheville du pied de MM. Provost, Regnier, Got, Delaunay, j'en conviens! Est-ce une raison pour priver le peuple de cette nourriture forte, substantielle et saine que donne toujours le théâtre de notre grand siècle littéraire? C'est un festin mal ordonné et mal servi; mais c'est toujours un festin, et j'aime mieux voir la foule accourir à cette table que de hanter ces pièces que l'on compose avec un bataillon de femmes en jupons courts. Si Molière consultait sa servante, c'est qu'il avait conscience de son génie universel. Le roi de la Comédie-Française est partout à sa place.

En dehors de ces discussions littéraires, la question palpitante du moment est la question du départ et des voyages. Chaque jour le soleil sénégalien qui nous dévore emporte son contingent de touristes, de voyageurs et de buveurs d'eau. *Tout Paris* s'en va; mais ce *tout Paris* qui représente bien, tout compté, dix mille habitants de la grande ville, n'empêche pas Paris de goûter à sa manière les plaisirs de l'été.

Le bal est un des amusements les plus suivis, les plus goûtés de ces brillants Casinos qui peuplent notre littoral, Paris n'a rien à envier à ces établissements fondés sous prétexte d'aller aux eaux. Je viens de parcourir l'histoire anecdotique des bals de Paris, de M. Alfred Delvau, et, en vérité, le Parisien travailleur ne se doute pas du vertige et de la fièvre qui font tourbillonner le Parisien désœuvré.

Et remarquez que Paris a perdu un grand nombre de ses bals les plus illustres. Le bal de la *Chauvinière* n'est plus, le bal du *Prado* n'est plus, le bal *Montesquieu* n'est plus! Et tant d'autres que le marteau de la démolition et le va-et-vient des affaires ont fait disparaître.

Qu'importe? Paris compte encore *cent-soixante-dix* bals publics, pour tous les goûts, pour toutes les classes, pour toutes les bourses, pour tous les quartiers. Mais le premier, sans contredit, entre tous, pour le luxe, pour les toilettes, pour la musique, c'est le bal *Mabille*, qui miroite à l'avant-garde de la grande armée du demi-monde parisien.

Quant à la moralité de ces existences vagabondes qui s'en vont à tous les vents, comme les nuages, je la trouve éloquemment exprimée dans un poème intitulé: *Madeleine* que vient de publier, chez Dentu, M. Charles de Risse. C'est là un bon et un beau livre, qui fait servir à la défense d'une noble cause l'instrument divin de la poésie.

L'héroïne du poème de M. Charles de Risse, *Madeleine*, est précisément une de ses pauvres filles qui ont vu, à l'aube de leur jeunesse, étinceler le prisme des séductions lointaines.

des enfants peut-être, et comment, s'il nous quitte pour aller habiter quelque grande ville, les fera-t-il subsister en des lieux où la vie coûte quatre fois plus que dans ce pays? Mon Dieu! ne m'interrompez pas. Je sais ce que vous allez me dire. Vous connaissez Étienne, il a des goûts très-simples, l'amour de la nature et de l'étude, et, au surplus, pour rien au monde, il ne voudrait quitter ses parents. Je le crois comme vous, cela; mais enfin, je n'en suis pas absolument sûr. Tant qu'un homme ne s'est pas vu aux prises, non pas seulement avec les imprévus de la vie, mais avec lui-même, on ne peut pas compter sur lui, et, pour en revenir à la question de ce mariage, je le trouve en tous points convenable, et je n'y fais qu'une seule objection, c'est d'être un peu prématuré.

— Ah! que vous voilà bien avec votre prévoyance exagérée! s'écria la mère! Je vous accorde que le mariage d'Étienne et de Noëmi présente quelques inconvénients; mais quelle chose, mon Dieu! en est dépourvue dans ce monde? L'important, pour vous et pour moi, c'est que nos enfants soient heureux. Eh bien, il y a infiniment moins de mauvaises chances pour Étienne s'il épouse une jeune fille charmante et qu'il aime, dût-il un jour — ce que je ne crois pas pouvoir arriver — se fatiguer de l'existence que nous lui avons faite, que de languir, de s'attrister et de nous porter rancune pour avoir contrarié son inclination. Jadis, vous n'étiez pas si froidement prévoyant pour ce qui touchait ce garçon. Tout le jour, pendant ses premières années, vous le portiez dans vos bras, et le moindre de ses cris vous faisait pâlir. Les mots incohérents qu'il balbutiait à travers ses vagissements vous semblaient une délicieuse musique, et je crois bien que vous, un homme si sérieux et si occupé! vous auriez fait cent lieues tout d'une traite pour satisfaire un de ses caprices. Alors, personne ici ne devait le contrarier. Si je me permettais une observation, même avec raison, on vous voyait froncer les sourcils. « Je ne veux pas qu'on rende les enfants malheureux! » disiez-vous d'une voix sévère. Dieu m'est témoin que, cependant, je tourmentais fort peu cet enfant gâté; mais vous aviez alors l'âme moins tendrement sévère qui convient aux pères, que celle affolée d'amour des grand-mères. Ah! ne répliquez pas, mon cher mari, car je vous dis la vérité! Et quand, plus tard, il s'agit de faire étudier

l'enfant, quel singulier pédagogue trouva-t-il en vous! Votre indulgence dépassait toutes les bornes. Le gamin déchirait vos livres, se faisait des joujoux de vos armes, tachait vos plus beaux uniformes, brisait vos instruments de mathématiques, et n'apprenait que bien peu de chose, et vous trouviez cela charmant. Plus tard encore, quand, commençant à prendre goût aux curiosités de l'étude, il travaillait auprès de vous, gentiment perché sur sa chaise, vous étiez toujours à gronder, craignant qu'il ne se fatiguât. A vous entendre, il en saurait toujours assez long pour distinguer le bien du mal, et vous ne vouliez pas, d'ailleurs, qu'il s'étioât pour la triste satisfaction de devenir un puits de science. Et maintenant que ce garçon si doux, si serviable, si docile, si empressé de nous complaire à tous les deux, se permet de lever les yeux sur une femme; maintenant que son cœur parle, — et pourquoi donc se tairait-il? les nôtres n'ont que trop bien parlé dans le temps! — voilà que vous vous faites sage, que vous songez à son avenir, que vous craignez je ne sais quel changement absurde dans ses goûts, et que, pour un rien, si je n'étais pas là ou si j'avais assez de faiblesse pour vous laisser agir à votre guise, vous lui déchiriez le cœur en lui disant: « Tu est trop jeune! » Allez! je ne reconnais plus mon époux.

Le kebbir, émerveillé de cette éloquence maternelle, avait pris sa femme dans ses bras, et, riant, et les yeux humides, il l'embrassait avec passion.

— Ah! femmes! comme Dieu a bien su ce qu'il faisait en vous donnant à l'homme, sirènes que vous êtes! s'écria-t-il. Toi, jusqu'ici la passivité même, qui te tenais craintive devant moi, ne parlant que par ta grâce et par ta faiblesse, te voilà, hostile et railleuse, te dressant, presque avec menace, et tout cela parcequ'il est question de ton enfant. Allons! apaise le feu de ces yeux. Quoique ma conduite soit très-naturelle, je ne répondrai point à ton plaidoyer, et puisque tu veux à tout prix devenir grand-mère, ce ne sera pas moi qui te priverai de ce bonheur-là.

ERNEST FEYDEAU.

Le défaut d'espace nous oblige à renvoyer à dimanche prochain la publication d'un petit article sur le *Magasin d'Éducation et de Récréation*, ainsi que le sommaire du dernier numéro de ce journal.

**EMPRUNT ROMAIN 5 % DE 50 MILLIONS DE FRANCS.**

(Décreté par Bref Pontifical du 26 mars 1864.)

Obligations au porteur de 100 fr., 500 fr., 1,000 rapportant 5 fr., 25 fr., 50 fr. d'intérêt annuel par coupons semestriels, payables au porteur, le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> avril à Rome, Naples, Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Dublin, Francfort, Vienne, Munich, Berlin, Lucerne, Madrid, Lisbonne. — Remboursement en 36 ans par tirage annuel.

**PRINCIPALES CONDITIONS DE L'EMPRUNT. AVANTAGES DE LA SOUSCRIPTION.**

1<sup>o</sup> Les obligations de 1,000, 500 et 100 francs, seront émises au pair. Le paiement se fera contre remise du titre.

Les conditions sont celles de l'emprunt de 1860; la souscription entraîne le versement immédiat.

2<sup>o</sup> La rente de 5 % prendra cours à partir du 1<sup>er</sup> avril dernier. Elle sera payable par moitié, le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> avril de chaque année, entre autres au siège de la Banque de Crédit Foncier et Industriel, à Paris, rue du Helder, n<sup>o</sup> 3, chez les Agents et les banquiers ordinaires du Gouvernement romain.

Les souscripteurs profiteront ainsi des intérêts courus depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier.

3<sup>o</sup> L'amortissement se fera au pair, par tirage annuel au 1<sup>er</sup> juillet, et le remboursement des certificats sortis, 1<sup>er</sup> octobre suivant. Il est destiné à cette fin, dès l'année 1865, 1 % du capital, ainsi que les intérêts des obligations qui seront remboursées.

On souscrit à Paris, à la Banque de Crédit Foncier et Industriel, rue du Helder, n<sup>o</sup> 3.

On peut verser les fonds dans les succursales de la Banque de France, au crédit de M. Alfred de BIZEMONT, rue du Helder, n<sup>o</sup> 3.

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

**Bulletin Météorologique du 17 au 23 Juillet 1864.**

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
17 juillet	25 »	27 »	29 »	beau	nul.
18 »	25 »	27 »	30 5/10	id.	id.
19 »	25 »	28 »	30 »	id.	id.
20 »	25 »	28 »	31 »	id.	id.
21 »	25 »	27 »	29 »	id.	id.
22 »	25 »	27 »	30 »	id.	id.
23 »	25 »	28 »	30 »	id.	id.

**Blanchissage & Racommodage à neuf de Dentelles**

Rue de l'Église, 7.

MONACO 1864 — Imprimerie du Journal de Monaco.

**HUILE DE HOGG**

(DE FOIE FRAIS DE MORUE) Affections scrofuleuses, maigreur des enfants, affaiblissement général. (Elle donne de l'embon point) Douce et facile à prendre. Rue Castiglione, 2, Paris. Mention honorable. — En gros, chez M. FOUQUE, pharmacien à Nice; en détail dans toutes les bonnes pharmacies; à Monaco, chez M. MURATORE, pharm.

**Compagnie Coloniale**

ÉTABLISSEMENT MODÈLE pour la Fabrication spéciale



**CHOCOLATS**

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé, toutes les propriétés bienfaisantes dont cet aliment est susceptible, la COMPAGNIE COLONIALE ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut, avant tout, ne livrer que des produits d'une supériorité incontestable.

ENTREPOT général à Paris, Rue de Rivoli, 132

Dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez les principaux commerçants.

**A LA REINE DES FLEURS**



**PARFUMERIE A BASF DE LAIT D'IRIS L.T. PIVER**

PARFUMEUR DE S. M. L'EMPEREUR

SEUL INVENTEUR DU SAVON AU SUC DE LAITUE et du LAIT D'IRIS pour la TOILETTE et le TEINT.

Entrepôt général, boulevard de Strasbourg, 10.

PARIS

DÉPOTS dans toutes les villes de France et de l'ÉTRANGER.

**PLUS DE CHEVEUX BLANCS MELANOGENE**

De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.

Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la PEAU et sans aucune ODEUR. Cette Teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'A CE JOUR.

Prix : 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.

